Envoyé en préfecture le 08/08/2025
Reçu en préfecture le 08/08/2025
Publié le
ID : 060-216004416-20250805-2025_05082025-DE

PAYS DE VALOIS
Nanteuil le Haudouin

TABLEAU DES DELIBERATIONS

De la séance
Du 5 août 2025

Le mardi 5 août deux mille vingt-cinq, à onze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles Sellier, le Maire.

Le Conseil Municipal a examiné les projets de délibérations suivants :

Objet	Délibération n°	Décision du Conseil Municipal
Acquisition d'un terrain situé au lieu-dit les Près du Canal	2025/025	Approuvé à la Majorité
Autorisation donnée au Maire de signer avec l'EPFLO une convention de portage	2025/026	Rejeté à la Majorité
Approbation de la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme	2025/027	Rejeté à la Majorité
Attribution d'une subvention à la coopérative scolaire élémentaire	2025/028	Approuvé à l'unanimité
Attribution d'une subvention exceptionnelle à la 1ère Compagnie d'Arc de Nanteuil-le-Haudouin	2025/029	Approuvé à l'unanimité
Attribution d'une subvention exceptionnelle au Twirling Club de Nanteuil	2025/030	Rejeté à la Majorité
Autorisation donnée au Maire de signer avec le département de l'Oise une convention de mise à disposition de locaux	2025/031	Approuvé à l'unanimité

Affiché à l'hôtel de ville et publié sur le site de la commune le 11 août 2025.

Fait à NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, le 8 août 2025.

La secrétaire de séance
Carole KOWALSKI

Le Maire
Gilles SELLIER